

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 1 (1889)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Société photographique de Lausanne

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

*Omnia luce !*

REVUE SUISSE  
DE  
PHOTOGRAPHIE

---

---

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.*

---

---

SOMMAIRE : Société photographique de Lausanne. — Société neuchâteloise de photographie. — Société genevoise de photographie. — Expériences photographiques sur la pénétration de la lumière dans la mer. — Quelques remarques sur les photomètres. — Lettre à la *Revue*. — Faits divers. — Notre illustration. — Publications reçues. — Hôtels suisses pourvus d'une installation photographique. — Revue des journaux photographiques. — Annonces. — Articles du Comptoir.

---

---

**Société photographique de Lausanne.**

*Séance du 16 octobre 1889.*

M. le président étant malade et M. le vice-président absent, l'assemblée est présidée par M. Bauernheinze.

La question de l'exposition est reprise; elle est fixée du 9 au 16 décembre prochain. La circulaire suivante sera adressée à tous les membres de la Société :

Lausanne, 22 octobre 1889.

« Nous venons, Monsieur, vous informer que l'Exposition de Photographie, organisée par notre Société, aura lieu à Lausanne les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 décembre 1889.

« Cette exposition sera publique, et il y sera admis tout ce qui se rapporte à l'art de la Photographie.

« Le droit d'exposer est réservé aux membres de la Société photographique de Lausanne.

« C'est en comptant en quelque sorte sur le Concours de tous les membres de la Société que le Comité a pris l'initiative de cette organisation et il est de toute importance qu'il soit fixé au plus tôt, et avant le 3 novembre prochain, sur le nombre des exposants, des objets exposés, ainsi que renseigné sur la dimension de la place nécessaire à chacun, afin de pourvoir à un local suffisant.

« Le Comité de l'Exposition photographique à Lausanne est composé de :

MM. BAUERNHEINZ,	La Gaîté,	Lausanne,
» HEYWOOD,	Le Servant,	»
» WHEELER,	Grancy, N <sup>o</sup> 3	»
» GAUTSCHY,	Rue de Bourg	»
» GOLL,	Av. de la Gare	»

« Vous voudrez bien vous adresser à l'un de ces Messieurs, pour tous renseignements qui pourraient vous être utiles.

« Veuillez aussi, Monsieur, prendre note que les objets destinés à l'Exposition doivent être accompagnés d'un inventaire signé par l'exposant, et remis franco, du 18 au 30 novembre prochain, chez M. E. Gautschy, opticien, rue de Bourg, à Lausanne.

« Les objets exposés pourront être retirés, le 17 décembre, du local de l'Exposition, ou, dès cette date, chez M. Gautschy.

« Agréez, Monsieur, nos sincères salutations.

*Le Comité.*